



Droit de réponse à M. le Maire de Thiais

Février 2026

Cet article fait suite à la lettre du 11 février de “Mise au point” consécutive à la parution de notre lettre ouverte (voir en bas de l’article)

L’association MDB Thiais remercie M. le Maire de Thiais, Richard Dell’Agnola, d’avoir répondu rapidement à notre lettre ouverte faisant part du désarroi de nos membres face aux travaux récents le long de l’A86 au nord. Nous trouvons regrettable de n’avoir eu connaissance qu’indirectement de sa réponse par le site et les réseaux sociaux de la ville. Nous déplorons également le fait le M. le Maire ait nommé mis en cause un de nos membres alors que notre lettre ouverte était collective.

Pour en revenir au fond du problème évoqué par notre lettre

Depuis janvier 2026, des travaux sont présentés sur le site officiel de la Ville de Thiais comme relevant du Plan vélo municipal, avec une communication régulière depuis le début des travaux sur le planning et les rues concernées. Dans le même temps, la lettre du Maire postée sur le site de la mairie le 11 février 2026 indique que la coupe rase de la parcelle relèverait d’une intervention de l’État (DIRIF) ” consécutive à un squat sur la parcelle “. Cette situation crée une confusion regrettable pour les habitants et les associations. Tant que le site officiel de la Ville présente ces travaux (pour la sente piétonne du 12/01 au 17/03/26) comme relevant du Plan vélo,



• Accueil / Actualités de Thiais / Plan vélo : les travaux commencent



PLAN VÉLO : LES TRAVAUX COMMENCENT

Dans le cadre de la réalisation du plan vélo, la Ville procède à des travaux depuis le 5 janvier 2026.

Retrouvez les rues impactées :

- Rue des Baudemons/rue Jean Jaurès : du 29/01 au 13/03
- Sente piétonne rue E. Goeury/ rue de Villejuif : 06/01 au 13/03
- Rue de Villejuif : du 04/02 au 13/03
- Sente piétonne rue de Villejuif/ rue de la Saussaie : du 12/01 au 17/03.
- Sente piétonne de la piscine : 20/01 au 13/03
- Jonction Rue de la Saussaie/rue Louis Duperrey : du 26/01 au 13/03
- Avenue de la République : du 23/02 au 13/03 (durant les vacances scolaires).
- Rue de la Saussaie : du 25/02 au 27/02

il est normal que les citoyens et les associations les analysent et les critiquent comme tels. La clarification aurait dû être faite en amont, et publiquement. De plus, les panneaux disposés sur place à plusieurs endroits du tracé indiquent clairement que la ville est maître d'ouvrage



Un Plan vélo efficace ne se résume pas à des travaux visibles. Il repose d'abord sur :

- l'apaisement global de la circulation,
- la sécurité quotidienne des piétons et cyclistes,
- des aménagements sobres, lisibles et acceptés,
- et une concertation réelle avec les usagers.

Or, les habitants expriment depuis longtemps des attentes simples et largement partagées:

- la généralisation du 30 km/h,
- le respect effectif des piétons et des cyclistes,
- la sécurisation des itinéraires existants,
- la préservation des arbres et de l'ombre, essentiels à la qualité de vie.

Ces mesures sont peu coûteuses, rapides à mettre en œuvre, et reconnues comme très efficaces.

Le risque des politiques “vitrine”

MDB Thiais alerte sur un risque bien connu :

- investir massivement dans des aménagements lourds, peu concertés et peu utilisés, puis constater qu'ils ne rencontrent pas l'adhésion des habitants.

Ce scénario est perdant pour tous : pour les finances publiques, pour l'image du vélo, et pour la confiance citoyenne.

À l'approche des élections municipales, MDB Thiais appelle à un débat honnête et apaisé:

- où est la vision d'ensemble du Plan vélo ?
- quelles sont les priorités ?
- quelle place est donnée à la concertation ?

MDB Thiais continuera à défendre un vélo du quotidien, utile, accessible à tous, au service d'une ville apaisée et vivable, et reste disponible pour travailler avec toutes les équipes qui souhaitent avancer dans ce sens.

Voici le [lien vers les propositions](#) de MDB Thiais invitant les listes candidates aux élections municipales à s'y engager.

[Lien vers notre lettre ouverte](#)

Copie de la lettre de réponse du Maire:



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département du Val-de-Marne

Le Maire

Ancien Député

Vice-Président de la
Métropole du Grand Paris

Monsieur Michel QUEMENEUR
MDB Thiais
Mieux se Déplacer à Bicyclette

Thiais le 11 février 2026

Monsieur,

Dans une lettre ouverte adressée à la municipalité le 8 février, vous avez souhaité m'interpeller sur l'intervention réalisée dans une parcelle de terrain située entre les rues Joliot-Curie et Emile Goeury. Par ailleurs, vous indiquez que l'équipe municipale n'a pas tenu compte de votre opposition à ce projet de coupe d'arbres.

Votre lettre appelle mon attention à plusieurs titres et en particulier sur l'absence de saisine préalable des services municipaux.

Si vous aviez saisi les services municipaux, vous auriez été informé que les travaux de coupe d'arbres et de défrichage des parcelles concernées ont été conduits par la Direction des Routes d'Ile-de-France, une direction qui est rattachée à la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports d'Ile-de-France et placée sous l'autorité du Préfet de région.

Sachez que cette intervention est consécutive à un squat de la parcelle et a été effectuée par la DIRIF à la demande des forces de l'ordre.

La Ville n'est donc pas à l'origine de ces travaux et je ne peux que déplorer les propos que vous avez pu tenir qui sont contraires à la politique de collaboration souhaitée par la Ville.

Il est regrettable, alors que vous rencontrez régulièrement les services municipaux, que vous n'ayez saisi aucune opportunité pour les interroger au sujet de cette parcelle.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Richard DELL'AGNOLA